

Lancement du Club RH SEDIMA



Le SEDIMA s'enrichit d'une nouvelle Commission : le Club RH qui s'est réuni pour la première fois fin mars 2023.

Lors du séminaire stratégique du SEDIMA qui s'est tenu en juillet 2022, il est apparu que nombre de nos adhérents souhaitent que le SEDIMA les aide dans leur développement RH.

Pour bien cerner leurs priorités, nous avons réalisé récemment une enquête RH afin d'identifier plus précisément les sujets sur lesquels ils souhaiteraient être accompagnés. Fort des résultats de cette enquête, qui a connu un important taux de réponses, nous avons lancé les travaux du club RH, le 28 mars dernier, en démarrant par un sujet prioritaire : la pénurie de candidats, un enjeu RH majeur pour notre secteur. L'étude des causes de cette pénurie, qui dépassent largement notre branche, a nourri nos premières réflexions pour envisager les mesures adéquates pour y faire face.

Autre sujet brûlant qui va impacter les RH d'ici quelques mois : la réforme de la retraite a, elle aussi, été abordée au sens des impacts RH, pour se préparer au mieux

aux conséquences du report de l'âge de départ en retraite.

L'objectif principal du Club RH est de pouvoir accompagner les adhérents sur leurs enjeux RH à travers des actions (conférences, formations), des outils et supports accessibles à tous les adhérents et représentant la diversité de taille, de région et de marque.* Il pourra également être sollicité par la commission Sociale pour la mise en application pratique des accords négociés.

Enfin, c'est aussi l'occasion pour les représentants RH de se rencontrer et de pouvoir échanger sur leurs bonnes pratiques RH, une occasion unique de co-développement pour ces professionnels souvent « isolés » dans leurs responsabilités RH.

Nous espérons ainsi pouvoir répondre aux nouvelles attentes de nos adhérents en la matière et nous avons hâte de concrétiser nos premières réflexions. Cette commission est animée par le Pôle Social et RH du SEDIMA.

** Cf. l'action menée par le GRETA-CFA de l'Anjou et le lycée de Narcé (49), le 23 mars dernier (voir article en page 6).*